

## « JE N'AI PAS DE CRÉDIT. »

Michel Heinis

Un jeune n'est pas au rendez-vous où je l'attendais. Il ne m'a pas prévenu parce que, dit-il, il n'a pas de crédit. Il parle de son portable. C'est cet énoncé qui m'a retenu, parce que l'équivoque possible m'est soudain apparue. Je l'ai entendu autrement que comme un mensonge, entendant le mot *crédit* sans la négation, comme s'il y avait une dénégation. L'énoncé a une forme négative, mais je l'ai entendu comme recelant une réalité qui peut ouvrir sur d'autres choses.

Je me suis alors demandé ce que la notion de crédit apportait dans mon travail, comment elle y jouait un rôle, pour les jeunes<sup>1</sup>, pour leurs parents, pour moi « l'intervenant », pour les associations où ces jeunes vont se rendre, pour les juges.

On a envie d'entendre les adolescents qui nous sont confiés par le Tribunal, et pour cela on doit d'abord tenter de les écouter. Cela nécessite d'engager sa parole dans ce qui se dit. Écouter, c'est apprendre à parler. C'est faire du lieu à l'occasion d'un lien, aussi ponctuel soit-il en sa réalité concrète. C'est une chance à saisir.

La notion de crédit<sup>2</sup> prise métaphoriquement donne une image de ce grand Autre barré par lequel on désigne le langage comme lieu incom-

---

1. Dans ce type de travail social, on parle plus couramment de jeunes que d'adolescents. Peut-être cela vient-il du fait que ce qui interpelle dans ce travail social d'aide à la jeunesse est centré sur la transmission. Voir la conclusion.

2. Le thème du crédit trouve aujourd'hui un fort écho dans l'actualité économique et politique, écho dont les adolescents perçoivent sans aucun doute les bruits de fond.

plet parce qu'on rate ce que l'on veut dire ou désigner, sans pouvoir faire autrement. Il y a de l'indicible, qui renvoie sans doute à de l'impossible.

Or, ce grand Autre est à barrer dans l'adolescence, dans le rapport aux parents car l'Autre, en vérité, se révèle inconnu<sup>3</sup>, on pourrait même dire inconnaissable. Pourtant, il faut l'habiter.

C'est une chose qui ne s'admet pas sans difficulté. On sait que les cieux sont remplis. Mais l'Autre n'est ni quelqu'un ni une idée. Il n'est pas nommable. La grande sensibilité des jeunes à la vérité en témoigne.

## Avoir du crédit

Un adolescent a à la fois beaucoup et peu de crédit. Peu parce que l'on dit et pense encore souvent pour lui. Mais beaucoup parce qu'il a une créance énorme sur les adultes, du fait qu'il représente pour eux l'avenir et leur avenir<sup>4</sup>. Son état de « jeune » le dote ainsi d'une réelle autorité<sup>5</sup>. Une autorité de fait, dont l'appui est l'allant. C'est du mouvement.

Parallèlement ou corollairement, l'adulte perd une part du crédit qui lui était auparavant spontanément accordé par l'enfant. Le juge de son côté, là sur un plan institutionnel ou social, ne dispose plus non plus d'un crédit assuré, que l'on a tendance à croire qu'il détenait mieux dans des temps antérieurs, quoique c'était peut-être une apparence.

Or le crédit est à l'œuvre au sein de nos relations. Comment le faire jouer ?

## Le crédit comme appel à un lieu

Le contexte de cette réflexion sur le crédit est celui d'une réponse éducative à un fait de délinquance. La réponse, appelée *mesure*, pourrait passer pour une réponse comptable à l'infraction qui a été commise. Comptable car il s'agit d'heures à prester comme on inscrirait un avoir et un dû sur une ardoise. On est indéniablement dans le champ du travail, de la gratuité, de la dette à payer, du don, du rachat. Mais rien

---

3. Lacan, dans une leçon du séminaire sur les psychoses.

4. Il représente la mort. Dans *Le père Noël supplicié*, Claude Levy-Strauss replace le Père Noël et les événements qu'il y rapporte dans le cadre de rites qui mettent en scène la vie et la mort entre les générations. Il y note que dans une société de vivants ce sont ceux qui sont incomplètement incorporés au groupe qui participent de cette altérité qui est la marque même du suprême dualisme entre les morts et les vivants. Voir *Nous sommes tous des cannibales*, Seuil, 2013.

5. *La notion de l'autorité*, Gallimard, 2004.

n'empêche d'entendre en même temps le mot comptable au sens d'un sujet en devenir qui a besoin d'être pris *en compte*<sup>6</sup>.

Avec respect pour la décision du juge, comment rencontrer un jeune en difficulté, un jeune souvent paumé, même s'il fait de gros efforts pour que cela ne se voit pas ? Se le demander suppose que l'on anticipe qu'il y est disposé. Partant de là, comment va-t-on pouvoir l'intéresser à cette décision du juge ?

Pour cela, dès l'accueil, on doit tenter de ne pas confondre les moyens et la fin. Il faut prendre la décision comme un événement, la situer, la camper. Différencier moyens et fin traduit à sa façon et en langage de tous les jours la distinction qu'apporte Freud entre l'objet et le but dans la pulsion. Or la tendance constante à laquelle on est en butte va à rabattre le but sur l'objet. Cet écart entre objet et but ouvre un espace pour la parole. C'est un espace où elle peut se renouveler<sup>7</sup>. Marc Morali<sup>8</sup> note ainsi qu'une équipe qui ne s'autorise pas à un écart entre l'attente du juge et sa pratique devient le lieu d'un pouvoir administratif. Cet écueil nous guette tout le temps. Je dirais même que tout et tous y poussent.

« Vite fait bien fait » disent certains jeunes. « Ni vu ni connu », disait même l'un d'eux. Sans perdre une scansion, c'est contre le courant de ce temps pressé qu'il faut remonter, et se mouiller pour des choses très simples.

*Y. pense qu'on l'accusera en cas de vol, si lorsque ce vol se produirait il devait se trouver seul en train d'accomplir une tâche qu'on lui aurait confiée. Les soupçons se porteraient immédiatement sur lui, parce qu'il est marocain. Son père avait expliqué au juge que les infractions avaient commencé après qu'il eut lui-même subi une tromperie aux lourdes conséquences financières. Au fil des mois, ses parents se sentent dépassés et sont atterrés devant la gravité des faits qui se répètent. L'un d'eux aurait d'ailleurs pu donner la mort à quelqu'un. Quand je le rencontre, une collègue a déjà manqué deux tentatives, et il y a eu d'autres délits, graves, et des placements. Il dit vouloir me mettre en confiance. Comme cherchant à se convaincre, il dit que l'école où il a repris a une meilleure réputation, parce qu'elle a, dit-il, changé de nom.*

À côté de cette référence à l'effet d'une *nomination*, il y a la question de la confiance, du crédit possible. Mais cela ne s'est pas joué avec l'orga-

---

6. La tendance dans le secteur est de parler de « prise en charge », ce qui est plus lourd comme dénomination.

7. Il faudrait reporter cela sur le graphe du désir.

8. Dans *Quelques remarques sur les pratiques analytiques avec les adolescents*, de son expérience au Château d'Angleterre, centre pour mineurs délinquants, suivi de deux annexes, une sur l'institution et un poème de Rimbaud.

nisme, mais avec moi qui, devant ses absences répétées à nouveau ai perdu patience pour finir par lui dire que « *je n'avais pas à comprendre* » (sic).

Il avait aussitôt regretté son acte violent. La juge envisageait d'ailleurs de lui proposer à terme une médiation avec sa victime. Celle-ci, un jeune de son âge, aurait dit quelque chose de désobligeant à son amie, qu'il aurait « mal entendu ». Mise en jeu de la virilité ? Était-ce d'un sursaut sur ce point que ce passage à l'acte était venu ? J'ai souvent l'impression que des actes de ce type viennent pour s'éviter un symptôme.

Or, écouter un jeune, c'est faire la moitié du chemin<sup>9</sup>. Ce n'est pas simple à faire quand il s'agit d'infraction. Il faut pouvoir anticiper sans savoir, avec la certitude qu'il y a du sujet. C'est la première image que l'on peut donner du crédit. Avoir confiance. Donc ne pas craindre d'être dupe, *pour (autant) qu'on dise*. Il y faut du temps, qui est une autre forme d'écart entre la mission et sa mise en œuvre.

## Il y a langage et langage

Si le langage ne reste pas enfermé dans l'utilitaire, l'Autre devient un lieu. Mais l'Autre peut se rendre présent de diverses façons. Dans un travail analytique, il me semble que cela prend d'abord forme entre parole et savoir. Ce qui fait loi, si l'on veut, c'est la certitude donnée à l'existence de l'inconscient.

Lorsqu'on rencontre un jeune dans un cadre éducatif, on ne peut se positionner dans la rencontre à partir de cette certitude. L'axe me semble plutôt être comment je noue pour moi la loi et le désir dans mon intervention.

Au niveau du discours, on parlera de réparation, d'éducation, de responsabilité, d'autonomie. Mais l'idée qui prévaut pour le jeune, qui est d'abord une crainte, est celle de l'achèvement, de l'accomplissement, de ne pas faire faux bond, de ne pas être carrent. C'est cela qui tout d'abord importe. Il doit la faire. Ce que cela met en jeu, c'est le renoncement et la confrontation au social que cela exige. Ce qui l'amène à les accepter est une inconnue, aussi pour lui. On ne sait pas comment ça va pouvoir s'inscrire. C'est cela qu'il faut trouver. On doit *diriger* un processus sans en maîtriser le *sens*.

Comment vais-je l'aider à inscrire cette obligation dont le sens paraît incertain dans le réel de son quotidien ? Cela passe par des choses concrètes et très ponctuelles, sur une façon de les aborder qui fassent

---

9. J'ai lu cela dans un livre de Marcel Czermack.

qu'il y a du tiers, et par là quelque chose qu'il sent comme le concernant.

On n'est pas d'emblée un interlocuteur pour lui. Le jeune vient parce qu'il le doit. Comment devenir un interlocuteur, sortir de l'anonymat ce qui, notons-le, le sort lui aussi de l'anonymat ? Mais la confiance que l'on peut établir peut aussi se perdre très vite. C'est fragile.

*Lorsqu'après plusieurs absences, desquelles je suis chaque fois prévenu par G., et pour lesquelles je lui fais confiance, je finis au bout d'un temps, par souci de l'organisme qui l'accueille, par lui dire que cela ne va pas ... La communication (téléphonique à ce moment-là) est coupée !*

G. est en butte à son père, qui ne lui fait pas confiance, dont on dit qu'il n'est jamais content, qui a des projets pour son fils dans lequel celui-ci ne se reconnaît pas. Cela met de l'huile sur le feu du couple parental qui se divise à son sujet. Cela s'inscrit par ailleurs dans une histoire d'immigration compliquée. En m'y prenant comme je l'ai fait, j'ai brouillé le transfert dans la question de l'autorité.

### « Gagner sa vie »

Quelle réalité décrit cette expression ! Dans un petit roman lu récemment, le héros adolescent dit qu'il ne sait pas s'il va pouvoir « *assumer la vie* ». C'est un héros qui parle. Et un héros qui semble vivre confortablement. Il peut le dire. Mais ça m'a touché, car c'est une vraie pensée d'adolescent. Elle exprime le terrible désarroi de se sentir seul, de ne plus pouvoir prendre appui sur un environnement qui ne vous comprend pas, qui ne sent pas les choses que vous sentez, qui ne peut parfois pas imaginer que vous soyez différent de ce qu'ils voudraient.

Des parents disent : « *Il a tout ce qu'il veut. Il n'a besoin de rien. Et sinon, il n'a qu'à le demander.* » Pourtant, un jeune n'a plus envie de demander à ses parents. Il a une intimité naissante, son jardin secret. Il ne veut plus être sous le regard de l'adulte.

La relation parents/jeune/argent est modifiée. L'argent de poche est une marque de reconnaissance de l'accession à une autre place. Ils n'en reçoivent pas tous, mais leurs besoins à tous sont grands. Pas facile qu'il en soit autrement dans le monde ! Ils n'acceptent pas toujours que cela leur soit refusé. Certains peuvent devenir violents, en particulier à l'égard de leur mère. C'est comme si les parents devaient pourvoir à tout.

La jouissance est une question pivot dans l'adolescence, un foyer d'interrogation sur le sens de la vie. C'est le thème du bonheur au fond. Un jeune ayant presté dans un resto du cœur dit : « *J'ai compris que dans la*

*vie avec peu de choses on peut être heureux. On va dire que<sup>10</sup> ça m'a ouvert les yeux. (...) J'ai appris beaucoup de choses.* » Dans leur prestation, ils disent souvent avoir appris ce qu'est le travail. Le fait d'avoir été pour cela en relation avec des « collègues » compte aussi beaucoup.

Il y a une limite à la jouissance. Or l'univers des biens de consommation identifie le crédit et la jouissance<sup>11</sup>. Tout pousse à l'immédiateté, dont le psychisme.

Après la sexualité, l'argent est la question centrale pour un adolescent. D'où vient-il<sup>12</sup>, qu'est-ce qui l'engendre ? Où en trouver ? Comment en gagner ?

*C. a quinze ans. Avec deux autres, il a commis un braquage de banque. C'était au début du mois d'août, au cœur de l'été. Quelques jours avant, ils avaient été demander au gérant comment on ouvre un compte<sup>13</sup>. Puis ils avaient rodé dans le quartier et étaient ensuite passé à l'acte, armés d'un couteau de cuisine dont heureusement l'assaillant ne fit pas usage.*

Que s'est-il passé dans leur tête ? Est-ce faute de (pouvoir) fantasmer, et de le pouvoir seul, que prend racine un acte aussi aventureux et périlleux ?

Le fantasme se fonde du manque d'objet. La question du manque d'objet<sup>14</sup> prend une acuité personnelle dans l'adolescence. De ce fait, la relation d'objet est revisitée.

M. fugua de chez lui au moment de commencer à prester. Elle lui fut imposée par son juge pour avoir agressé une jeune femme le soir du réveillon de fin d'année. Sa mère inquiète de ne plus le voir raconta que se séparant de son mari quand il avait été tout petit, et se sentant incapable de s'en occuper et d'assumer en même temps ce qu'elle vivait, elle l'avait confié quelque temps à sa mère, dans son pays d'origine, avant d'aller le reprendre. Elle *savait* donc ce qui se jouait dans sa fugue. M. ne voulait pas rentrer chez lui, ni se présenter chez son juge, car il y serait à nouveau « le pigeon ». Un savoir qui semblait être ainsi mis en acte faute d'être subjectivé.

Le fantasme est mis à l'épreuve dans la solitude. Cela marque la dimen-

---

10. Formulation qui en reconnaissant quelque vérité prend quand même soin, avec un certain humour, de la garder encore à bonne distance.

11. Voir par exemple la page d'accueil du site Web de BNP Paribas Fortis.

12. « Si tu brûles un billet, tu vas en prison. L'argent appartient à l'état. »

13. Toujours ce mot.

14. C'est de ce manque d'objet que se nouent les dimensions R, S et I. C'est lui que la cure analytique fait exister comme cause d'un nouage substituable au nom-du-père (« S'en passer, non sans s'en servir »).

sion de singularité qui est alors en jeu. Les jeunes, qui commettent souvent les faits à plusieurs, ont bien du mal à ce qu'on les individualise. C'est alors que le fantasme apparaît vraiment fondé sur un manque dans l'Autre. Il faut y aller en son nom, trouver sa voix. Pas assuré ou pas autorisé de sa parole, la tendance est à agir.

## Du tiers

H. reconnaît tous les faits qui lui sont reprochés. Lui et sa mère s'opposent sur tout. Il est très ambivalent envers son beau-père (Il a perdu son père, décédé quand il était tout petit.) Sa mère me demande à un moment donné ce que j'en pense de tout ce qu'ils s'échangent. Il m'est impossible de dire quelque chose.

Rien que sa reconnaissance des faits donne déjà à penser. C'est donc que ces faits disent quelque chose qu'il ne dénie pas.

Je voulais faire tiers dans cette relation si duale. Le délit fait tiers s'il peut servir à remettre de la différence entre les places. Mais je ne sais quoi dire. Quelle balise avoir ? Parler du délit, du rapport qu'ils mettaient chacun entre le fait commis et la mesure décidée par le juge ? Me référer à l'appel à la limite que fit sa mère en allant porter plainte à un moment donné ? Aborder les thèmes du travail, de l'effort, de la gratuité ?

## Conclusion

Curieusement peut-être, je conclurais sur l'équipe. Mais ce l'est moins si l'on pense qu'une intervention extérieure à une famille peut soutenir une transmission qui est en difficulté en son sein<sup>15</sup>.

L'équipe, peut-être spécialement quand elle s'occupe d'enfants ou de jeunes, a des fonctionnements de famille. Faire Un la guette. Il n'est pas rare, par exemple, que l'on fête les anniversaires de chacun. À la Saint-Nicolas, on tire au sort les cadeaux reçus de fournisseurs. Pourquoi pas bien sûr, on passe tant de temps ensemble. Il faut pourtant conserver son individualité et son individuation.

L'histoire de l'équipe est structurée au fil du temps par des souvenirs, des décisions, des orientations prises, des périodes données qui semblent avoir marqué, qui se mettent à fonctionner comme des mythes. La question de la dette envers l'institution aussi est bien présente. Ces éléments qui font le mythe fondateur institutionnalisent aus-

---

15. Je dois cette nuance à Anne Oldenhove-Calberg.

si des zones de non dit. La transmission y est une question permanente, et qui devrait l'être de façon consciente, dite, travaillée.

Au milieu de tout cela, il faut prendre sa place. Acquérir du crédit dans son institution n'est pas simple non plus. Réussir à y prendre la parole est déjà tout un programme parfois.

Et puis, comment une institution elle-même acquiert-elle du crédit ? S'acquitter de la mission reçue est un élément parmi d'autres de ce crédit. L'écart entre elle et la façon de la remplir y contribue aussi sûrement, s'il continue à s'interroger sur sa mission, s'il continue aussi à interroger sa mission, et le fait dans le sens d'une transmission qui permette une appropriation par chaque acteur, intra et extra institution.

Il faudrait une institution qui cherche sans cesse son crédit, qui toujours s'interroge sur le bienfondé de son objet. Or celui-ci ne peut se chercher qu'à postuler qu'il est à trouver, qu'il est à inventer. S'y affirmer comme travailleur individuel, chacun dans sa fonction, est vital.

On accorde volontiers du crédit à qui sait faire preuve d'humour. Est-ce un hasard si, par ce trait, ce lieu que l'on découvre est celui qui nous abrite et nous échappe en même temps ?

## Discussion

A. O.-C. - Merci Michel pour ce très bel exposé, très clinique, sur la question. On a mis un peu de temps à voir où était le lien avec la famille je t'avoue, enfin moi j'ai mis en tout cas un peu de temps, et puis effectivement c'est donc la question de la transmission quand elle est en panne dans une famille et comment peut-elle être reprise, j'imagine, dans une institution, je trouvais ça fort bien amené par toi. Alors je ne sais pas si Alexandre ou Corinne veulent réagir sur ce premier exposé ? Corinne ?

C. T. - Mais, d'abord je voudrais remercier vivement Michel Heinis pour son exposé, qui évidemment a beaucoup, pour moi, de... ça m'a fait penser à beaucoup de choses.

D'abord le petit rappel qu'il a fait sur la façon dont ça se passe en Belgique au niveau de la protection de la jeunesse. En France c'est protection judiciaire de la jeunesse déjà, hein la PJJ, et cet écart que vous avez souligné qui est nécessaire entre la pratique et le pouvoir administratif, malheureusement, en France, actuellement et depuis peu je dois l'avouer, est un écart qui s'estompe de plus en plus puisque la PJJ est maintenant investie du côté de son travail de répression, étant directement en prolongement de la décision d'un juge au pénal. Et donc ça c'est vraiment une grande question que les équipes traversent et elles sont vraiment en panne ces équipes avec ces jeunes. Et juste encore une chose : en France le juge des enfants (en Belgique juge de la jeunesse) a une double casquette : à la fois une casquette de protection de l'enfance et de la jeunesse, mais aussi une casquette pénale, ce qui n'est pas évident pour les jeunes, car dès qu'ils sont reçus et les familles également ; dès qu'elles sont reçues par le juge des enfants, elles entendent directement cette dimension pénale.

Alors évidemment le crédit, ça m'a fait tout de suite penser à ce qui peut être présent chez beaucoup d'entre nous. A ce que Bergès a longuement martelé du côté du crédit fait à l'enfant, de l'hypothèse d'un sujet, mais surtout d'un sujet inconscient au fond, et ça me permet de rebondir sur la question de l'adresse, l'adresse qui est vraiment quelque chose d'important dans la relation qu'on peut avoir aux jeunes et cette adresse effectivement c'est ce qui permet à un adolescent d'être d'abord écouté puis entendu et aussi qui peut lui permettre de faire une rencontre avec l'autre, de faire une rencontre avec l'autre au sens de une rencontre, je le rappelais l'autre jour, c'est ce qui institue, ce qui fonde, mais ce qui fonde quoi ? Ce qui fonde une disparité entre l'Un et l'Autre et ça c'est extrêmement important.

Alors il y a une phrase qui est très intéressante, vous dites : « ces adolescents qui font des délits, est-ce que ces actes délictueux ne seraient pas des actes pour s'éviter un symptôme ». Alors ça j'ai trouvé cela très intéressant et ça m'a fait pensé à ce sur quoi Jean-Marie Forget insiste beaucoup, à savoir la question, la dimension de l'*acting out*. Au fond vous le dites tout au long de votre exposé, l'*acting out* c'est une sorte de monstration, qui peut être délictuelle ou pas, mais le plus souvent elle est délictuelle, et c'est une monstration qu'il faut penser comme un appel au symbolique, c'est-à-dire à la fois un appel au tiers mais aussi un appel à cet écart que vous avez largement rappelé dans votre exposé. Et au fond, alors là aussi je fais référence à Jean-Marie Forget, puisque vous avez évoqué la question de l'Autre comme lieu, mais il faut aussi évoquer la question de l'Autre troué, vous l'avez dit également, et ces *acting out* c'est aussi dû au fait que, pour ces adolescents-là, la question du signifiant, du manque dans l'autre, n'est pas très effective et que l'Autre est au fond bouché par ces objets gadgets qui sont magnifiés dans le social comme étant des promesses de bonheur, et vous rappeliez avec beaucoup d'humour le crédit, eh bien en France aussi les banques aguichent, séduisent les jeunes, en leur promettant l'accession à leur majorité à une carte bancaire. Et d'ailleurs quand vous interroger un jeune pour savoir qu'est-ce que c'est que l'adolescence, qu'est-ce que c'est que l'âge adulte, eux-mêmes disent : c'est être indépendant financièrement et pas un mot sur la question de ce qu'il en serait d'assumer leur sexualité (ça vous n'en avez pas beaucoup parlé dans votre exposé).

En tout cas je vous remercie beaucoup.

MICHEL HEINIS - Je ne sais pas trop quoi dire... Anne me dit que je peux remercier pour les remarques, alors je vous remercie...

Juste une chose, c'est que, si je me suis permis de parler de ça, qui est quand même éloigné d'une pratique psychanalytique, c'est parce qu'effectivement ce texte qu'est-ce que ça a à voir avec ce dont on parle aujourd'hui ? Et donc Anne fait un lien qui est intéressant et qui ne m'était pas venu à l'esprit en disant que quand la transmission est en panne dans une famille, comment au niveau d'une institution peut-on y apporter quelque chose. Merci pour cette remarque.

Si je me suis permis de parler de ça aujourd'hui, c'est que les jeunes que nous rencontrons, on les rencontre là et on ne les rencontrera pas ailleurs, et je pense donc que, quand je dis que c'est une chance à saisir, ça veut dire : comment est-ce qu'on peut essayer d'en faire une chance quand même ? Parce qu'on ne les rencontrera pas, ça arrive

qu'on les rencontre ailleurs, en psychiatrie, mais généralement peu, donc comment les rencontrer.

A. B. - Donc je voulais, je travaille aussi avec des adolescents à Bruxelles et je connais de ce fait pas mal le contexte judiciaire et légal, et je voulais rebondir sur ces remarques, enfin il y a une sorte de droit comparatif qui se fait entre la France et la Belgique dans cette discussion, c'est intéressant que vous releviez la différence. Le juge des enfants, c'est comme ça qu'on appelait le juge qui s'occupait des enfants en 1912, c'était la première loi qui distingue la justice des mineurs et la justice des majeurs, c'est à partir de 1912 qu'on a dit que les mineurs sont considérés de fait, de part leur minorité, comme irresponsables et donc on ne les punit plus pénalement. Et alors, à partir de 1965, et c'est toujours la loi qui est d'application aujourd'hui on parle de protection de la jeunesse. Ce qui est intéressant parce que jeunesse c'est à la fois l'ensemble des jeunes, et à la fois c'est cette période de la vie. Alors c'est particulier d'être un juge d'une période de la vie, il y a quelque chose à réfléchir. Et donc effectivement les délinquants, ils sont considérés comme des jeunes en danger, c'est pour ça qu'on parle de protection de la jeunesse, c'est-à-dire que, et alors je rebondis comme ça un peu en désordre sur ce que Michel disait, il parlait de délit. Moi je me suis fait la remarque : au fond le délit c'est l'acte, mais aux yeux de la loi. Et Michel est amené à rencontrer ces jeunes parce qu'ils ont commis des délits, pas des actes au sens analytique, mais des actes au sens judiciaire. Et alors, une réflexion qui m'était venue en lisant le programme des journées, il est écrit là que, Michel, tu es responsable d'une équipe de prestation d'intérêt général d'une œuvre restauratrice pour adolescents et psychanalyste. Moi je voulais te poser cette question, parce que je pense qu'il y a beaucoup de gens ici qui n'ont pas qu'une pratique analytique dans leur profession, qui font aussi autre chose, et qui pourtant sont quand même enseignés, orientés par la psychanalyse dans leur autre pratique. Toi tu te confrontes à un *trip* impossible, donc tu es responsable, tu tâches de gouverner une équipe, c'est une équipe éducative donc tu dois éduquer et puis par ailleurs tu es analyste – alors les gens espèrent peut-être que tu les guérisses –, comment est-ce que tu fais toi pour nouer ces trois impossibles, comment tu t'en débrouilles ? T'as ouvert une porte hein, en disant que ce qui te guidait c'était la manière dont, pour toi, pas pour le jeune mais pour toi, la loi se nouait au désir, et alors dernière remarque mais je pense que c'est en lien avec ça, c'est cette question d'autorité que Corinne Tyszler a très justement mis en rapport avec la question de l'adresse, il me semble que, comme tu l'as déployé là, où tu disais qu'il s'agissait d'aider

l'adolescent à trouver sa voie avec x, c'est qu'il y a un jeu de miroir dans l'autorité, moi je me suis rendu compte, et il y a un cas de ce ratage, moi je salue quand même le fait que tu parles de ratage, c'est quand même plus facile de parler de ses réussites que de ses ratés, je pense que les adolescents sanctionnent très vite les adultes qui se prennent pour l'autorité, qui prennent une autorité dans une question d'être, alors que l'adolescent au fond il est vraiment en attente, enfin il s'agit qu'il y ait d'abord a reconnaissance par l'adolescent de l'autorité, donc il s'agit que l'adulte fasse autorité, c'est ce dont Jean-Marie Forget parle je pense avec son idée de conséquence, de cohérence de la position d'adulte, avant qu'il laisse l'adulte exercer son autorité. Alors moi je trouvais que ton titre résume très bien les choses, dans ce mensonge : « Je n'ai pas de crédit », d'ailleurs il n'y a pas que les ados, il y a aussi les adultes qui mentent comme ça, toi tu entends une vérité. Tu entends au fond : « Ma parole n'a pas de crédit » et entendant cette vérité, tu lui donnes du crédit, bon là il y a quelque chose d'analytique qui intervient mais donc moi je me disais que là tu fais autorité quelque part, c'est-à-dire que tu inverses ce jeu de miroir ; c'est toi qui va reconnaître quelque chose chez lui pour que dans un second temps peut-être il vienne reconnaître cette autorité, enfin cette autre voie que celle de l'acte. Voilà, c'était mes réflexions.

MICHEL HEINIS - Sur le triple impossible, je pense que je ne vais rien dire parce que je ne m'en sors pas, enfin pas plus ni moins qu'un autre c'est vrai, mais c'est bien de le pointer, et juste ceci : c'est que hier, en écoutant la matinée, j'ai été surpris comment on a été amenés à parler d'autorité tout le temps, je ne m'attendais pas à ça, et du coup je me suis dit mon titre, il y a quelques années, j'y aurais mis l'autorité, enfin j'abordais les choses par l'autorité et ici je les ai abordées par le crédit et du coup on se demande « *qu'est-ce qui va faire qu'on peut avoir de l'autorité ?* » Mais c'est le fait que l'autre peut nous prêter du crédit et, bien sûr, que nous lui en prêtons, ce qui déplace l'autorité vers son rapport au langage. C'est grâce à ces journées que j'ai pu réfléchir là-dessus.